

COMMUNIQUÉ



Grand Besançon, le 26 août 2026

Stationnement : de nouvelles mesures pour soutenir le commerce de proximité et renforcer l'attractivité du centre-ville de Besançon

Soutenir le commerce de proximité et renforcer l'attractivité du cœur de ville bisontin est une des priorités inscrites dans le projet de territoire de Grand Besançon Métropole. C'est avec cette volonté qu'une nouvelle mesure destinée à faciliter l'accès des commerces du centre-ville a été votée en Conseil communautaire le 25 juin dernier.

Aussi, à partir du 1^{er} septembre, pour faciliter l'accès aux commerces et dynamiser le cœur de ville, une partie du stationnement deviendra gratuite au centre-ville de Besançon sur le temps de pause méridienne.

Les conditions pour en bénéficier

- Du lundi au vendredi
- Arrivée à partir de 12h00 et départ de 14h30
- Pour toute durée inférieure à 2 heures
- Dans les parkings avec barrières du centre-ville
 - Mairie
 - Marché Beaux-Arts
 - Cusenier
 - Pasteur
 - Chamars
 - Petit Chamars
 - Arènes
 - Glacis
 - Saint-Paul
 - Rivotte
- Le samedi reste payant au-delà d'une heure de stationnement et les bus et tram restent gratuits les samedis

Cette initiative répond à une attente exprimée par les commerçants et les usagers. Elle doit permettre aux habitants, salariés et visiteurs de venir déjeuner en centre-ville, de faire leurs achats ou d'effectuer leurs démarches facilement, sans que le stationnement constitue un frein.

Cette gratuité vient compléter les dispositifs déjà existants, tels que le stationnement gratuit de moins d'une heure le matin comme l'après-midi dans ces mêmes parkings.

**À compter du 1^{er} septembre,
le stationnement sur voirie (géré par horodateurs) devient gratuit
pendant 30 minutes dans le quartier des Chaprais.**

Conditions :

- Limité à un seul ticket horodateur par demi-journée, entre 9h et 19h, par véhicule.
- Dans les rues du secteur Chaprais (cf carte ci-dessous)

Ville de
Besançon

Annexes

Guide du stationnement en téléchargement :

<https://www.grandbesancon.fr/infos-pratiques/transports/stationnement/>

Plan du stationnement au centre-ville

Les 9 parkings concernés par la gratuité du stationnement <2h sur le créneau 12h-14h30

